

Des financiers s'engagent pour l'emploi et contre l'exclusion sociale

Texte de la déclaration^{1 2}

« Y a-t-il un lien entre le développement spectaculaire de la finance et l'apparition d'un chômage massif au cours des quinze dernières années ? »

« Les marchés financiers sont-ils devenus trop puissants, entravant les marges de manœuvre des politiques économiques ? »

« La financiarisation de l'économie a-t-elle détourné les entreprises de leur finalité productive ? »

« Les comportements financiers, ou soumis à des critères exclusivement financiers, sont-ils créateurs de chômage et d'exclusion sociale, le capital ayant pris le dessus sur le travail et l'économie n'étant plus, comme elle le devrait, au service de l'homme ? »

Face à ces interrogations régulièrement soulevées, les financiers doivent, dans toute la diversité de leurs métiers et de leurs responsabilités, s'engager et apporter des réponses.

Par financiers, on entend tous ceux dont la profession les conduit à exercer un pouvoir sur les décisions d'investissement :

- un pouvoir d'action : banquiers, investisseurs institutionnels, gérants pour compte propre ou compte de tiers, intermédiaires financiers et boursiers, directeurs financiers et tous responsables des décisions d'investissement dans l'entreprise ;
- ou un pouvoir d'opinion : agences de notation, analystes et journalistes financiers, organismes d'audit, experts-comptables, contrôleurs de gestion ;
- et au carrefour des deux, les pouvoirs publics, en tant que régulateurs mais aussi comme utilisateurs importants des marchés financiers.

Par la présente déclaration, les signataires, membres de diverses professions financières, considèrent que l'exclusion sociale est une réalité inacceptable sur le plan humain et dangereuse sur le plan économique.

Ayant pris conscience que leur responsabilité sociale est, individuellement comme collectivement, engagée dans le combat pour l'emploi, ils veulent porter un diagnostic lucide sur les conséquences du développement de la finance dans l'économie. Afin de participer à la reconstruction de la cohésion sociale dans notre pays, ils veulent rechercher les cas où les activités financières comme les comportements des acteurs financiers peuvent jouer un rôle dans l'aggravation du phénomène d'exclusion, pour essayer d'y remédier.

Plusieurs mécanismes ou comportements financiers favorisent les réductions d'emploi et l'exclusion sociale.

Les activités financières remplissent une fonction économique et sociale bien déterminée : collecter l'épargne et allouer les capitaux recueillis aux emplois les plus rémunérateurs pour un niveau de risque donné. Le développement de la finance comporte de nombreux aspects positifs qui concourent à la croissance économique : accès à l'épargne internationale, financement des investissements, réduction du coût de l'intermédiation financière, développement d'instruments efficaces de couverture des risques financiers, rémunération positive de l'épargne...

Cependant, le risque est permanent que la fonction financière ne s'exerce pas dans de bonnes conditions, et qu'elle ne favorise pas comme elle le devrait le développement de l'économie.

¹ Texte rendu public en 1996 et paru dans les Échos en janvier 1997, dans la revue « Échange et Projets » N° 78 de Novembre 1997 et dans l'annuaire 1997 de Véga Finances.

² Les rédacteurs du Manifeste : Jean Berthon, Patrick Boulte, Baudoin de Brie, Ian Cawood, François Delavenne, Jean-Baptiste de Foucauld, Kurt Jaïs-Nielsen, Ambroise Laurent, Philippe Mabile, Maria Nowak, Erik Pointillart, Nicole Reille, Antoine de Salins, Renaud Segalen.

On peut ainsi isoler sept mécanismes ou comportements financiers susceptibles d'entraîner des effets défavorables sur l'emploi et de générer des phénomènes d'exclusion sociale :

- 1. La réticence à financer des activités nouvelles**, en apparence plus risquées, ou prenant des formes ignorées par le monde financier (petites ou très petites entreprises, travail indépendant), freinant ainsi la recomposition de l'emploi rendue nécessaire par les progrès de la productivité.
- 2. La croyance implicite ou explicite que les réductions d'emplois sont un gage de bonne gestion et de rentabilité**, oubliant que la valeur d'une entreprise, ce sont aussi ses hommes. L'absence ou l'abandon de la pratique du «rapport social» lors de nombreuses assemblées générales d'actionnaires marquent la non-reconnaissance au plus haut niveau de la valeur du capital humain.
- 3. Le développement d'activités financières spéculatives sans rapport avec l'objet social**, à l'origine de la plupart des catastrophes récentes dans certaines entreprises et institutions financières. La destruction de fonds propres engendrée par des diversifications incontrôlées, par exemple dans l'immobilier ou la finance, masquant un défaut d'adaptation ou d'innovation, a exercé, directement et indirectement, un effet multiplicateur considérable sur la destruction d'emplois.
- 4. L'insuffisante transparence de certaines entreprises et institutions financières à l'égard des marchés** et, de façon générale, toute asymétrie d'information qui fait obstacle à une allocation optimale des capitaux.
- 5. L'instabilité des marchés financiers**, lorsque son ampleur est telle qu'elle bouleverse toute anticipation rationnelle sur l'évolution des parités de change et de taux d'intérêt au point qu'elle ne permet plus aux producteurs de maîtriser leurs risques financiers face à l'avenir.
- 6. Le niveau excessivement élevé des taux d'intérêt réels** qui pénalise l'initiative et l'investissement.
- 7. La corruption et la fraude fiscale**, qui détournent les activités financières de leur objet et réduisent leur contribution aux charges publiques, entraînant indirectement une taxation excessive du travail.

Les signataires s'engagent à agir dans les directions suivantes afin de favoriser les créations d'emplois et de limiter l'exclusion sociale.

- 1. Dénoncer les stratégies purement comptables qui se limitent aux réductions d'emploi.**
 - Prendre davantage en compte dans l'appréciation des actifs la capacité de développement à long terme des entreprises et en particulier leur capacité à valoriser au mieux leur capital humain.
 - Exercer une fonction d'alerte pour éviter que le management de l'entreprise ne s'oriente dans un sens préjudiciable à ses performances futures, donc à sa pérennité, donc à l'emploi.
- 2. Développer une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences, dans la ligne des recommandations des Manifestes français et européen des entreprises contre l'exclusion**, et en particulier aider à recréer dans d'autres secteurs les emplois que les gains de productivité conduisent à supprimer.

3. Favoriser le financement des PME et du travail indépendant, car c'est là où se trouve le gisement des emplois nouveaux, ces derniers ayant en effet tendance à se contracter dans les grandes entreprises que les marchés de capitaux privilégient.

- Inventer de nouveaux instruments de financement adaptés au travail indépendant et aux PME.
- Élargir l'accès aux dispositifs de mutualisation des risques, permettant un meilleur équilibre entre grandes et petites opérations.
- Prendre en compte, dans la relation avec les clients et les fournisseurs, la dimension de la solidarité financière, notamment en terme de délais de paiement dont la longueur excessive peut parfois fragiliser, voire tuer une entreprise par ailleurs saine.
- Mieux reconnaître dans les carrières bancaires les activités déployées au service des PME, moins valorisées que les activités de marché.

4. Accroître la transparence, meilleur moyen de se placer sous le regard et le contrôle de l'opinion, ce qui induit des comportements clairs souvent récompensés, en retour, par la confiance des investisseurs.

- Faire preuve, dans la conduite de la gestion de l'entreprise, de fidélité à l'égard de son objet social, entendu au sens général et non seulement juridique du terme, et tout faire pour protéger à long terme la pérennité du capital.
- Surveiller efficacement l'activité financière de l'entreprise, des ressources qu'elle mobilise aux risques qu'elle fait courir dans ses emplois. Ne pas céder aux modes, ou aux tentations spéculatives.
- Rendre compte sincèrement de la situation de l'entreprise en informant correctement, en temps opportun, les salariés, les actionnaires, les prêteurs, les clients, les fournisseurs et les médias.
- Respecter les actionnaires en étant plus explicite dans les résolutions présentées à leur vote.
- Lutter contre la corruption en adoptant des règles de déontologie dans les activités financières.
- Adopter à l'égard des journalistes économiques et analystes financiers, eux-mêmes plus conscients de leur rôle, une attitude qui facilite un travail d'investigation objectif.

5. Améliorer en profondeur le fonctionnement des marchés financiers.

Les signataires appellent leurs collègues de la communauté financière et les pouvoirs publics à :

- Favoriser la stabilité du système monétaire et financier et, pour cela,
- Lutter contre les déficits publics excessifs et développer les diverses formes de coopération entre les politiques monétaire, budgétaire et fiscale. C'est dans cette perspective que les efforts vers l'institution d'une monnaie unique au sein de l'Union Européenne doivent être poursuivis, pour consolider le marché unique, mais aussi pour contribuer à mieux organiser le système monétaire international ;
- Faire baisser le niveau des taux d'intérêt réels pour favoriser l'action entrepreneuriale et la prise de risque ;
- Favoriser par une fiscalité appropriée le développement d'une épargne domestique à long terme permettant de financer l'avenir ;
- Soumettre les marchés et les activités financières à des normes communes au niveau international (transparence, garantie de solvabilité, réglementation interne), afin d'accompagner leur développement spontané ;
- Ne pas céder à la tentation du «moins-disant» réglementaire, social ou fiscal.

*

Face à cette problématique, la responsabilité des financiers est donc engagée à divers titres. Car si certains de ces phénomènes sont liés à l'intensification de la concurrence mondiale ou réclament une action des pouvoirs publics, chacun peut aussi, à son niveau, sans remettre en cause la rentabilité nécessaire au développement de toute entreprise, orienter ses efforts et son comportement pour mettre la finance au service de l'homme.

Certes, une telle action s'inscrit dans le cadre de contraintes qui nous dépassent souvent largement. Le monde est devenu un village « global » : grâce à la libéralisation des échanges et des mouvements de capitaux, aux progrès de la technologie et des techniques financières, l'argent se déplace aujourd'hui instantanément et sans contraintes. En outre, la compétition internationale passe aujourd'hui par la stabilité monétaire et la sagesse budgétaire : ce sont les pays qui respectent ces conditions qui auront le plus de chance d'attirer l'épargne mondiale et de bénéficier d'un environnement financier favorable à la croissance et à l'emploi. Mais ces contraintes ne suppriment pas les marges de manœuvre des acteurs financiers.

Par la présente déclaration, les signataires, membres de diverses professions financières, reconnaissent l'impact du développement de la finance dans l'économie et acceptent d'œuvrer dans les directions indiquées par ce manifeste.

Les signataires du présent manifeste se rencontreront donc périodiquement pour faire le point des suites données à leur initiative et éventuellement en envisager de nouvelles.

*

Les signataires du manifeste

Claude ALPHANDERY, Edmond ALPHANDERY, Gérard ATHIAS

Jean BERTHON, Auguste BIHEL, Christian de BOISSIEU, François-Xavier BORDEAUX, Patrick BOULTE, Jean-Baptiste BOURGUIGNON, Gilles BRAC de LA PERRIERE, Baudoin de BRIE, Olivier BRISSON, Chantal BURGER

Pierre CALAME, Michel CASTEL, Francis CAUDRON, Ian CAWOOD, Jacques CHAUVIN, Jacques CHOUSSAT, Georges COUDRAY, Henry COURTIER

Daniel DEGUEN, Geneviève DELAFOSSE, Gilles DELAPALME, François DELAVENNE, Guy DELORME, Philippe DESMARESCAUX, Marie-Thérèse DUCOURAU, Jacques DUGHERA, Guy DUPASQUIER

Bernard ESAMBERT, Pierre ESMIN

Hughes FELTESSE, Alain FERRI, Jean FLORY, Jean-Baptiste de FOUCAULD, François-Xavier de FOURNAS

Jean-Pierre GERARD, Michel GUERBET, Claude GUIMONT

Dominique HARTOG, Kurt JÄIS-NIELSEN, Philippe JURGENSEN, Yves de KERDREL

Michel LALLEMAND, Guy de LA PRESLE, Ambroise LAURENT, Frédéric LAVENIR, Pierre LENDERS, Gérard LESEUL, Marc LOUVET

Philippe MABILLE, Denis MADELIN, Laurence MALES, Jean-Marie MARCELLE, Alain MAROTTE, Luc MEES-CHAERT, Philippe MESNY, Jérôme MEYSSONNIER, Henri de MITRY, Ludovic de MONTILLE, Dominique MOREAU

David NEWHOUSE, Dominique NOUVELLET, Henri NOUYRIT, Maria NOWAK, Etienne PERROT, Etienne PFLIMLIN, Erik POINTILLART

Nicole REILLE, Jean REY-HERME, Jacques ROBERT, Jean-Marie ROCHEFORT, Jacques ROLLET

Marc SAINT-OLIVE, François de SALVERT, Antoine de SALINS, Édouard SALUSTRO, Daniel SAMUEL-LAJEUNESSE, Christian SAUTTER, Patrice SAUVAGE, François SCHLUMBERGER, Renaud SEGALIN, Bertrand STRAUSS

Nicolas THERY, Vincent VANDIER, Jean-Paul VIGIER, François VILLEROY de GALHAU, Patrick WARIN.